

# DIMANCHE 12 MARS

CLUB CYCLISTE MARMANDE 47 - SITE DU GRASS-TRACK



## COURSE FÉDÉRALE JUNIORS

10H00 - ÉCOLE DE VÉLO & 13H30 - DÉPART VAL DE GARONNE CLASSIC  
CYCLISME SUR ROUTE - CADETS 10 TOURS - MINIMES 5 TOURS

06 80 15 41 06 - ANTHONY LANGELLA - WWW.CCM47.FR - RESTAURATION SUR PLACE

CRÉDITS - PHOTO - MTCES MARMANDES DU SPORT / CLUB CYCLISTE MARMANDE 47 - 2023



## 7 ème Souvenir Remi BOTTECHIA

### COUREUR CADET DU CCM 47

Rémi est décédé le vendredi 16/10/2015. Depuis 2016 son club le CCM47 organise en sa mémoire une course cycliste portant son nom. Il était en cadet 2ème année et il s'annonçait comme un coureur prometteur. Pour tous ceux qui le connaissaient bien, cet adolescent, ce lycéen, ce sportif, ne se mettait jamais en avant, et nous sommes persuadés qu'il avait encore beaucoup de choses à dire et à prouver.

Tous ses copains et tous les membres du CCM47 penseront à lui à chaque coup de pédale en ce jour particulier.

## **Règlement GENERAL**

### **Article 1. Organisation**

Le 7ème souvenir Rémi Bottechia " **Marmande Val de Garonne classic**" est organisée par le club cycliste Marmande-47 sous l'égide de la fédération Française de cyclisme.

**Il se dispute le 12 mars 2023 76 rue Antoine de Saint Exupéry, 47200 Marmande**

### **Article 2. Type d'épreuve**

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie homme U19 (2005-2006).

L'épreuve est classée **1.14**

### **Article 3. Participation**

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, régionales, départementales, aux clubs étrangers et nationaux et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

### **Article 4. Permanence**

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :

- Le dimanche 12 mars 2023 de 10h à 12h au siège du Club Cycliste Marmande-47  
Site du Grass Track 76 rue Antoine de Saint Exupery 47200 Marmande.

Une réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des membres du collège des arbitres, elle est fixée à **12 h** et se tiendra au siège du Club Cycliste Marmande-47

### **Article 5. Assistance technique.**

Voiture dépannage club à partir de 4 coureurs. Dépannage assuré par le club organisateur au moyen de 2 véhicules neutres pour les individuels et en dessous de 4 coureurs.

### **Article 6. Radio tour.**

Les informations course seront émises sur la fréquence communiquée le jour de la course, des radios seront mis à disposition des équipes.

### **Article 7. La signalisation**

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches horizontales et verticales

### **Article 8. Service médical**

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

#### **Article 9. Appel des coureurs et départ**

A partir de 13h15 sera fait l'appel des coureurs  
Le départ fictif sera donné à 13h30.

#### **Article 10. Les classements**

Les classements suivants sont établis :

- Classement des **grimpeurs** : 5, 3, 2, 1 points sont attribués à chaque classement :

##### **Grimpeurs**

- Côte d'hautevignes km 18
- Côte de laparade km 37
- Côte de Birac-Sur-Trec km 88

S'il y a égalité entre des coureurs, le nombre de 1<sup>ere</sup> places, puis de 2<sup>ème</sup> place départageront ces derniers. Si malgré cette règle nous avons toujours une égalité, alors le classement de la course départagera les coureurs.

- Le premier junior 1 sera récompensé d'une gerbe.

#### **Article 11. Prix**

Le classement de l'épreuve est doté de 990 euros soit :

- 750 euros sur les 20 premiers.

#### **Article 12. Délai d'arrivée**

Tout coureur isolé, pointé à plus de 8 minutes du peloton principal, doit, sur ordre des commissaires, s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

#### **Article 13. Contrôle anti-dopage**

Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC, le contrôle aura lieu au siège du Club Cycliste Marmande-47

.

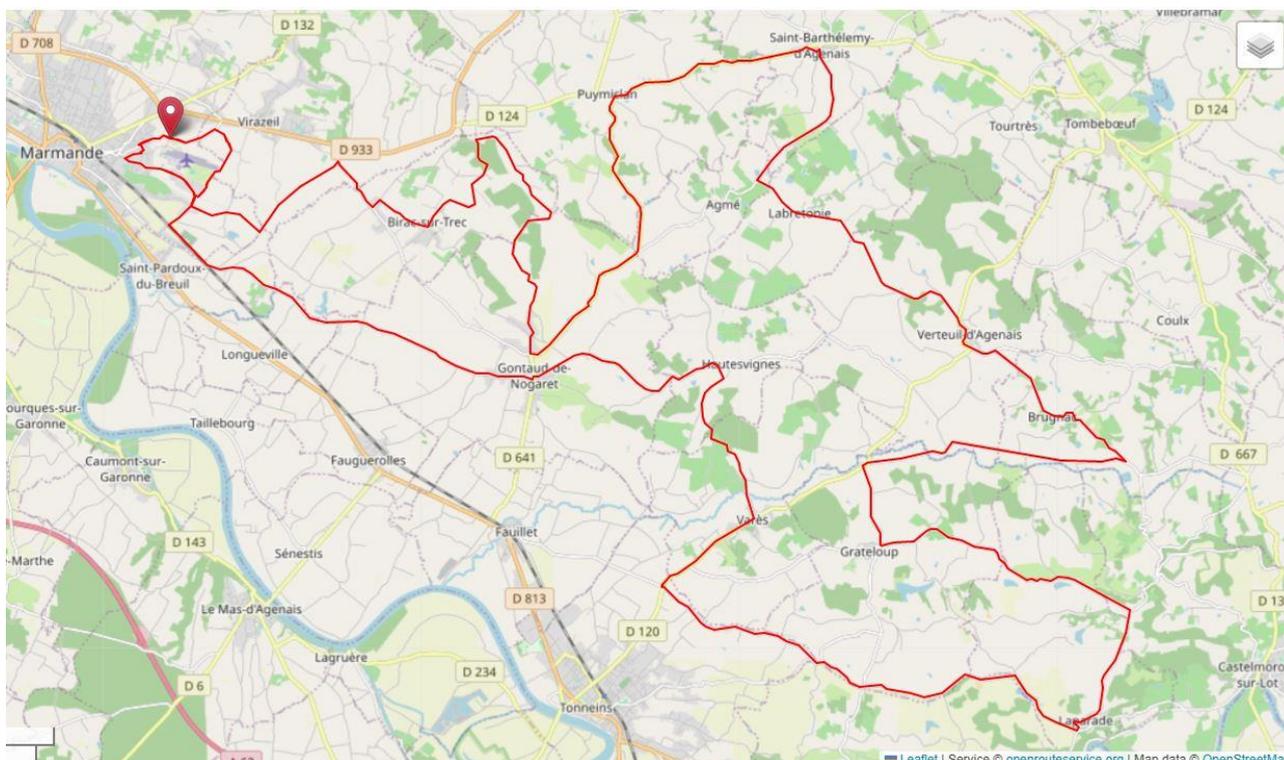
#### **Article 14. Cérémonie protocolaire**

A l'arrivée devront se présenter au podium dans un délai de 5 minutes, les 3 premiers de la course, le vainqueur du classement du meilleur grimpeur, le premier junior 1 et la 1<sup>ère</sup> équipe.

#### **Article 15. Pénalités**

Le barème des pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.

# Circuit

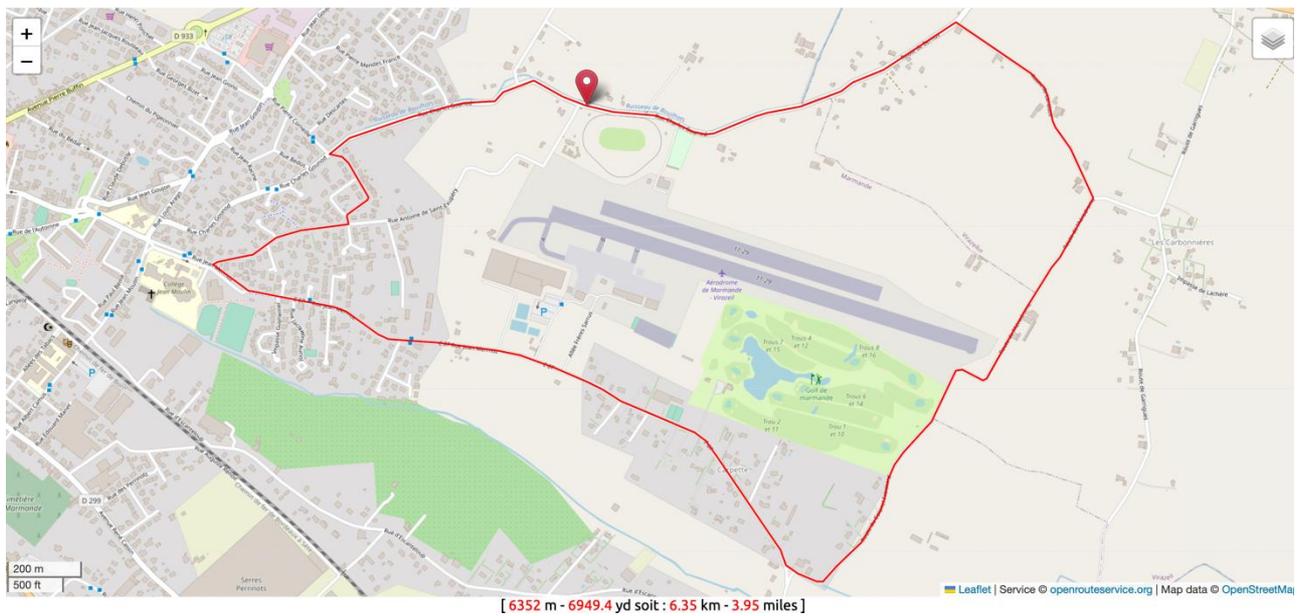


# Profil

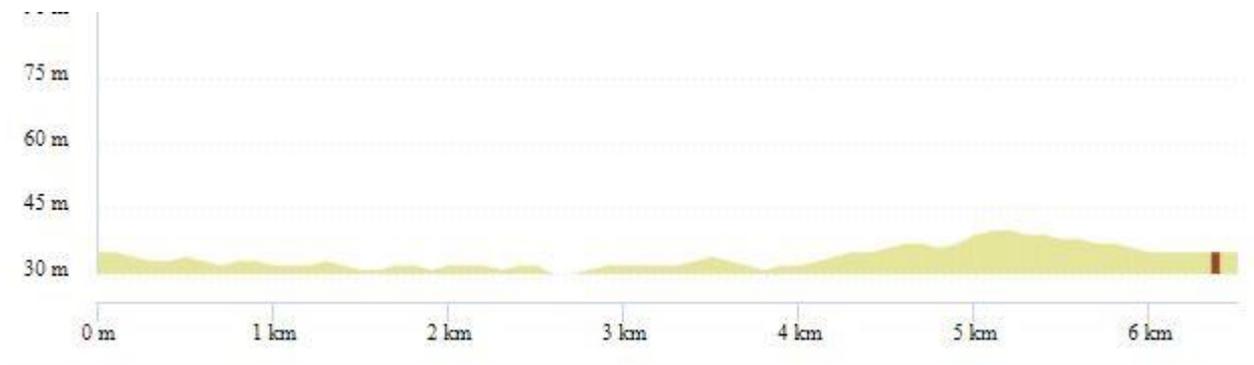


Marmande Val de Garonne classic 2023.gpx

# Circuit final et Circuit minimes/cadets



## Profil



Circuit final.gpx

# Parcours détaillé

Marmande Val De Garonne Classic- Souvenir Rémi Bottéchia - Dimanche 12 mars 2023							
Marmande							
HORAIRE COURSE		ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFOS / DANGERS	DISTANCE	
43 km/h	40 km/h					REALISÉE	RESTANTE
<b>Marmande</b>							
13:30	13:30	Rue Charles Gounod/ Siège CCM	Ligne d'arrivée		Départ fictif	0,0	112,7
13:31	13:31	Rue Charles Gounod	Intersection / rue Roger et André Dudézert	À gauche		0,75	112,0
13:31	13:31	Rue Roger et André Dudézert	Intersection / Rue Antoine de Saint Exupéry	À droite		1	111,7
13:31	13:32	Rue Antoine de Saint Exupéry	Intersection / Rue Jean Mermoz	À gauche		1,4	111,3
13:34	13:34	Rue Jean Mermoz	Intersection / Rue du Colonel Froissard	À droite		3,25	109,5
13:35	13:36	Route de Jardiney	Intersection / Route de Patras	À gauche		4,15	108,6
13:37	13:38	Route de Patras	Cimetière	Tout droit	Départ réel	0,7	108,0
<b>Saint-Pardoux du breuil</b>							
13:38	13:39	Route de Patras	Intersection / Route de Gontaud D299	À gauche		0,8	107,2
<b>Gontaud De Nogaret</b>							
13:47	13:48	Route de Gontaud D299	Intersection / Rue de L'enfance / Rue des docteurs Samondès / Rue tamizey de Larroque	À droite		8,4	99,6
13:48	13:49	Rue des docteurs Samondès	Intersection / Allées de Roubignan / Rue de la poste	À gauche	Rond-point	8,65	99,4
13:48	13:49	Rue de la poste	Intersection / Rue Gajac	À droite		8,75	99,3
<b>Hautesvignes</b>							
13:48	13:50	D299	Intersection / Route d'Agmé / Rue des Moulins	À droite		13,4	94,7
13:49	13:50	Rue des Moulins	Intersection / Route de Tonneins	À droite		13,7	94,3
13:50	13:51	Route de Tonneins	Intersection / Route de Varès	À gauche		14,6	93,4
<b>Varès</b>							
13:54	13:56	Route du Tolzac	Intersection / D120	À droite		17,5	90,5
<b>Tonneins</b>							
13:58	14:00	D120	Intersection / D263E	À gauche	Rond-point	20,2	87,8
<b>Gratoloup-Saint Gayrand</b>							
14:05	14:08	D263	Intersection / D126	Tout droit		25,4	82,6
<b>Laparade</b>							
14:13	14:16	D263	Intersection / D202	À gauche		30,9	77,1
<b>Castemoron sur Lof</b>							
14:17	14:21	D202	Intersection / D101	À gauche		34,1	73,9
<b>Gratoloup-Saint Gayrand</b>							
14:26	14:30	D101	Intersection / D247	À droite		40,4	67,6
14:28	14:33	D247	Intersection / D120	À droite		42,2	65,8
14:28	14:33	D120	Intersection / D301	À droite		42,3	65,8
<b>Brugnac</b>							
14:48	14:48	D301	Intersection / D314	À gauche		48,2	59,8
<b>Verteuil d'Agenais</b>							
14:43	14:48	D314	Intersection / D210	À gauche		52,4	55,6
14:43	14:49	D210	Intersection / D120	À droite		53,0	55,0
14:45	14:50	D120	Intersection / D314	À gauche		53,8	54,2
<b>Labretonie</b>							
14:51	14:57	D314	Intersection / Route de Tourtrès / Route de Hautesvignes	Tout droit		58,6	49,4
14:53	14:59	D314	Intersection / D265	À droite		59,7	48,3

Saint Barthélémy d'Agenais						
14:58	15:05	D265	Intersection / Chemin de ronde	À gauche	63,4	44,6
14:58	15:05	Chemin de ronde	Intersection / D124	À gauche	63,7	44,3
Puymiclan						
15:05	15:12	D124	Intersection / D641	À gauche	68,2	39,8
Gonlaud De Nogaret						
15:15	15:23	D641	Intersection / D267/ Route de Maisonneuve	À droite	75,5	32,5
15:19	15:27	Route de Maisonneuve	Intersection / Route du Château d'eau	Tout droit	78,3	29,7
Birac sur Trec						
15:24	15:33	Route de Maisonneuve	Intersection / Route du vieux château	À gauche	82,0	26,0
15:28	15:37	Route du vieux château/ rue des écoles	Intersection / Rue de l'église	À droite	85,1	22,9
15:30	15:39	Rue de Tilon	Intersection / Route de Guérineau	À gauche	86,4	21,6
15:30	15:39	Route de Guérineau	Intersection / D267	À droite	86,6	21,4
Virazeil						
15:32	15:42	D267	Intersection / Route du Trec	À gauche	88	20,0
Marmande						
15:36	15:45	Route du Trec	Intersection/ Route de Leyris	À droite	90,3	17,7
15:38	15:48	oute de Leyris/ Route de Vinou	Intersection / Route du colonel Froissard	À droite	92	16,0
15:38	15:48	Route du Colonel Froissard	Intersection/ Rue Jean Mermoz	À droite	92,2	15,8
Virazeil						
15:40	15:50	Route du Colonel Froissard/ Rue de l'aérodrome	Intersection/ Route de Lanauze	À gauche	93,6	14,4
15:41	15:51	Route de Lanauze	Intersection/ Route de Bernus	À gauche	94,3	13,7
Marmande						
15:42	15:52	Route de Bernus/ Rue Charles Gounod	Ligne d'arrivée: 1 <sup>er</sup> passage		95,3	12,7
15:44	15:54	Rue Charles Gounod	Intersection / rue Roger et André Dudézert	À gauche	96,1	11,9
15:44	15:54	Rue Roger et André Dudézert	Intersection / Rue Roland-Garros	Tout droit	96,2	11,8
15:44	15:54	Rue Roger et André Dudézert	Intersection/ Rue Antoine de Saint Exupéry	À droite	96,4	11,7
15:45	15:55	Rue Antoine de Saint Exupéry	Intersection / Rue Jean Mermoz	À gauche	96,8	11,3
15:47	15:57	Rue Jean Mermoz	Intersection / Rue du Colonel Froissard	À gauche	98,6	9,4
Virazeil						
15:49	16:00	Route du Colonel Froissard/ Rue de l'aérodrome	Intersection/ Route de Lanauze	À gauche	100,0	8,0
15:50	16:01	Route de Lanauze	Intersection/ Route de Bernus	À gauche	100,7	7,3
Marmande						
15:51	16:02	Route de Bernus/ Rue Charles Gounod	Ligne d'arrivée: 2 <sup>e</sup> passage		101,7	6,3
16:00	16:12	Route de Bernus/ Rue Charles Gounod	ARRIVEE		108,0	0,0

## Plan d'accès au départ



Depuis la sortie Marmande n°5 de l'autoroute :

- Suivre la D933 direction Marmande
- Prendre la rocade toujours sur la D933
- Au 7<sup>ème</sup> rond point continuer tout droit (toujours sur la D933)
- Puis prendre à droite (route de Bernus)

## **NOTRE REGION :**

Vous allez vous rendre dans le grand Sud-Ouest, dans la Nouvelle Aquitaine, vous serez à mi-chemin entre Bordeaux et Agen, localisez le département du Lot et Garonne, longez le fleuve...et voici le Val de Garonne et plus précisément Marmande. Sur ce territoire de caractère, à l'origine de toute contemplation, activité ou dégustation, il y a toujours une rencontre, alors venez nous rencontrer, nous vous attendons.

## **MARMANDE VILLE SPORTIVE :**

69 associations et + de 8000 licenciés.

### **LES GRANDS CLUBS MARMANDAIS :**

- LE CCM 47 DIVISION NATIONALE : 2 champions du monde et 27 titres de champion de France
- L'USM RUGBY, un titre de champion de France
- LE BBM EN BASKET
- LE FOOTBALL CLUB MARMANDAIS
- LE MOTO-CLUB MARMANDAIS
- LE HANDBALL CLUB MARMANDAIS

### **DES EQUIPEMENTS SPORTIFS :**

Les équipements sportifs sont le stade Dartailh (rugby et athlétisme), le stade Michelin (football), la piste de grass track et la piste de speedway, le terrain de

golf, une salle polyvalente, un skate-park et beaucoup de pistes et chemins destinés aux randonneurs.

**DES CYCLISTES PROFESSIONNELS ISSUS DU CCM47 :**

Paul BOURILLON Champion du monde sur piste

Claude MAGNI

Alexis GUERIN

Francis CASTAING

Alain BERNARD

Armand DE LAS CUEVAS Champion de France

Ramuntcho GARMENDIA

Anthony LANGELLA double champion de France

Vivien BRISSE Champion du monde amateur sur piste

Gilles CANOUE

Jean MESPOULEDE

Jean-Luc DELPECH

Pierrick FEDRIGO Champion de France

# Palmarès de l'épreuve

	<i>1<sup>er</sup></i>	<i>2<sup>ème</sup></i>	<i>3<sup>ème</sup></i>
2016	Tom ARRANO	Clément NOEL	Fabien SAINT-SEVER
2017	Lilian LANGELLA	Rémi SELIVERT	Patxi DARTHAYETTE
2018	Nicolas HAMON	Gauthier NAVARRO	Thibaud LEPORC
2019	Yugi TSUDA (jap)	Evan RUSSEL (can)	Clément Rozes
2021	Camilo Andres GOMEZ (col)	Célestin WATTELLE	Andrea SANCHEZ
2022	Antoine TREMOULET	Quentin LLORET	Romain BREANT